



Délibération n°6 : Approbation de l'état des lieux du SAGE Dordogne Atlantique

Etaient présents ou représentés (28 membres) :

Collège des collectivités (8 membres présents) :

M. Serge FOURCAUD, Président de la CLE, Maire de Bonneville-et-Saint-Avit-de-Fumadières

M. Jean GALAND, Conseiller départemental de Gironde

M. Stéphane DOBBELS, Conseiller départemental de Dordogne

M. Marc LETURGIE, Vice-Président en charge des milieux aquatiques et prévention des inondations à la Communauté d'Agglomération de Bergerac

M. David REDON, Vice-Président en charge du patrimoine culturel et naturel, de la filière bois et de la gestion de la forêt de La Double à la Communauté d'Agglomération de Libourne

M. Bernard MERCIER-LACHAPPELLE, Vice-Président du Syndicat Mixte Eaux et Rivières de l'Entre-deux-Mers

M. Olivier JONQUIERE, Adjoint au Maire de Branne

M. Jean-Frédéric COUSSO, Maire de Croignon

Collège de l'Etat (4 membres présents ou représentés) :

M. Maxime BOIZON, Représentant de la Préfecture de Dordogne

Mme. Lisa PERROT, Représentant de la Préfecture de Gironde

M. Côme DURAND, Représentant de la DREAL Nouvelle-Aquitaine

Mme. Célia NIGAY, Représentante de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (en visioconférence, cause COVID)

Collège des usagers (9 membres présents ou représentés) :

M. David THOMAS ARCHAMBEAU, Electricité De France UP Centre

M. Alain DALY, Fédération des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Dordogne

Mme. Laurence RIVAL, Chambre Départementale d'Agriculture de la Dordogne

Mme. Sabrina DUBOURNAIS, Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux

Mme. Marie DUVAL DEPLANNE, Comité Régional de canoë kayak

Mme. Simone SALVARELLI, UFC Que Choisir Région Nouvelle Aquitaine

M. Cédric DE COLLASSON, UNICEM Nouvelle Aquitaine
M. George BARBEROLLE, Association de protection et avenir du patrimoine et de l'environnement en Dordogne

Mme. Ludivine PAGE, Centre Régional de la Propriété Forestière de Nouvelle-Aquitaine

Pouvoirs (7 mandat) :

Collège des collectivités (7 mandats) :

M. Frédéric DELMARES, représentant élu d'EPIDOR, donne mandat à **M. Marc LETURGIE**

M. Jacques BREILLAT, Maire de Castillon-la-Bataille, donne mandat à **M. Serge FOURCAUD**

M. Sébastien LABORDE, Conseiller départemental de Gironde donne mandat à **M. Jean GALAND**

M. Pascal DELTEIL, Maire de Gardonne, donne mandat à **M. Stéphane DOBBELS**

Mme. Annick CAROT, Maire de Bayac, donne mandat à **M. David REDON**

M. Etienne GOUYOU-BEAUCHAMPS, Maire de Pontours, donne mandat à **M. Bernard MERCIER-LACHAPPELLE**

M. Jean-Thierry LANSADE, Maire de Montcaret, donne mandat à **M. Olivier JONQUIERE**

Assistaient également à la réunion :

Mme. Arancha SIMO, département de la Gironde

M. Jean-Marc GAROT, Fédération des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Dordogne

Mme. Pauline GILLAIZEAU, Syndicat Mixte Eaux et Rivières de l'Entre-deux-Mers

Mme. Christine GUERIN, EPIDOR

Mme. Sylvie HURISSE, EPIDOR

M. Roland THIELEKE, EPIDOR

Etaient excusés à la réunion :

M. Benjamin DELRIEUX, Conseiller Régional de Nouvelle-Aquitaine

M. Christian GALLOT, Maire de Saint-Antoine-de-Breuilh

M. José BLUTEAU, Maire de Pellegrue

M. Joël APPOLOT, Adjoint au Maire de Saint-Emilion

M. Jean-Marie PENAUD, Maire de Savignac-de-Duras

Le quorum des deux-tiers étant atteint, **Monsieur Serge FOURCAUD, Président de la Commission Locale de l'Eau** (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Dordogne Atlantique fait procéder, après débats, à l'adoption de l'ensemble des documents et autres supports constitutifs de l'Etat des lieux du SAGE. Ces derniers, notamment composés des rapports d'étape dits d'état initial, de diagnostic, de tendance, ont été préalablement soumis à consultation des membres CLE. L'état initial du SAGE a par ailleurs été unanimement validé, en séance de CLE, le 1^{er} juillet 2019.

L'ensemble des membres présents ou représentés de la CLE est appelé à s'exprimer.

Délibération n°6 du 17 mars 2022

Vu les éléments constitutifs d'état des lieux du SAGE (particulièrement les rapports d'état initial, de diagnostic et de tendance),

Vu les débats,

La Commission Locale de l'Eau

ADOpte à l'unanimité l'Etat des lieux du SAGE, proposé au vote de la CLE le 17 mars 2022.

Le Président de la CLE

M. Serge FOURCAUD
Maire de Bonneville-et-Saint-Avit-de-Fumadières

